

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 15 AVRIL 2024
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER (départ délibération n°24.02.25), Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Madame Maëva GAUTELIER soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 45 rapports, ainsi que trois questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

24.02.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 05/02/2024.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'unanimité**

24.02.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ Décision n°2024-003 du 07/02/2024 autorisation d'ester en justice.
- ✓ Décision n°2024-004 du 08/02/2024 Convention d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'Hôtel de Ville.
- ✓ Décision n°2024-005 du 08/02/2024 Convention d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'école Virginie DEDIEU.
- ✓ Décision n°2024-006 du 08/02/2024 Convention d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'école de la Bergerie.
- ✓ Décision n°2024-007 du 08/02/2024 Convention d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'école des Pins.
- ✓ Décision n°2024-008 du 08/02/2024 Convention d'autorisation temporaire pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque en toiture de l'école de la Salle.
- ✓ Décision n°2024-009 du 12/02/2024 Charte d'utilisation et accord de responsabilité conjointe - mise à disposition des classes mobiles à destination des écoles élémentaires.
- ✓ Décision n°2024-010 du 20/02/2024 Convention de servitude entre la commune et ENEDIS relative à des travaux de pose d'un câble électrique souterrain.
- ✓ Décision n°2024-011 du 04/03/2024 Convention de gestion des populations félines 2024.
- ✓ Décision n°2024-012 du 07/03/2024 Convention de partenariat avec l'association "un Café ?" pour l'animation gratuite s'un atelier de découverte sur les temps périscolaires à l'école élémentaire de la Salle.

24.02.03 – Délocalisation temporaire des cérémonies civiles.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.04 – Convention de partenariat pour l'organisation des évènements « Jazz sous les étoiles - Bouc Bel Air » en 2024.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.05 - Culture - Organisation du 6^{ème} festival jazz sous les étoiles – édition 2024 – subvention à l'association JH FONT SAULIERE EVENEMENTS.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.06 – Culture – organisation du 16^{ème} festival sous les platanes – édition 2024 –subvention à l'association Voice Gang.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.07 – Culture – programmation des concerts – programmation 2024 – subvention à l'association les Amis d l'Orgue.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.08 – Culture – jumelage entre BOUC BEL AIR et VALEGGIO SUL MINCIO – subvention au Comité de jumelage -année 2024.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.09 – Labélisation de Bouc Bel Air en qualité de Capitale Provençale de la culture 2024 - Demande de subvention au Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide au fonctionnement.

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.10 – Tarifs du centre de loisirs - grille tarifaire - actualisation à compter du 1^{er} avril 2024.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.11 - Attribution d'une participation financière à la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.12 – Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un plan Mercredi entre le Maire, le Préfet, le Directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône, le Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône et l'IFAC PACA.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.13 – Séjour éducatif et sportif pour les 6-17 ans du 22 au 26 juillet 2024.

Madame LE MEUT rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.14 – Bilan des acquisitions / cessions réalisées par la commune ou l'EPF PACA au cours de l'année 2023.

Monsieur PERTUISEL présente le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'année 2023.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.15 – Acquisition d'un logement d'une superficie d'environ 64 M² et d'un garage d'environ 15 M² sis résidence les Florentines – parcelle cadastrée section BE n°180 – appartenant à Mme CACCAMO Lola et M. BALLOI Anthony.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.16 – Prémption au titre de l'article L.616 du Code de la construction et de l'Habitation (CCH) dans le cadre de la vente par adjudication du logement cadastré section BD N°170, sis rue Courteisade.

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.012.17 - Aménagement d'un chemin communal débouchant sur le carrefour D8/chemin des Roseaux. - Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre des travaux de proximité.

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.18 – Examen du compte administratif du budget de la commune : exercice 2023

Madame SURACE présente le Compte Administratif de la Commune.

Puis, Monsieur PIETRI met aux voix le Compte Administratif, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif : **il est voté à l'unanimité**

24.02.19 - Examen du compte administratif du budget SPIC Cimetières : exercice 2023.

Madame SURACE présente le Compte Administratif SPIC Cimetières.

Puis, Monsieur PIETRI met aux voix le Compte Administratif, Monsieur le Maire ne participe pas au vote du compte administratif : **il est voté à l'unanimité**

24.02.20 – Examen du compte de gestion budget de la commune : exercice 2023.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.21 – Examen du compte de gestion budget du SPIC Cimetières : exercice 2023.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.22 – Affectation des résultats du budget de la Commune : exercice 2023.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.23 – Affectation des résultats du SPIC Cimetières : exercice 2023.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.24 – Vote des taux d'imposition des taxes municipales : année 2024.

Madame SURACE présente le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.25 – Budget primitif de la commune : exercice 2024.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 30 pour, 0 abstention, 3 contre (Hervé CAYLA, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) : **elle est votée à la Majorité**

24.02.26 – Budget primitif du SPIC Cimetières : exercice 2024

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.27 – Accord de principe pour l'acquisition d'un bâtiment VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement) à usage de crèche / quartier Montaury.

Mme SURACE rapporte le dossier, Monsieur Yann PERTUISEL ne participe pas au vote.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.28 – Autorisations de programme et crédits de paiement AP/CP.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.29 - Subventions aux associations de la commune pour l'année 2024.

Mme SURACE fait savoir qu'il s'agit des subventions versées dans le cadre du vote du budget aux associations de la Commune.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

24.02.30 - Versement de la quote-part de la commune aux dépenses de fonctionnement du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) pour l'exercice 2024.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.31 - Convention entre la Commune et la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à la redevance spéciale spécifique aux déchets communaux.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.32 - Adhésion au groupement de commande de papier reprographie.

Mme SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.33 - Sécurité – évolution de la dotation des agents de la police municipale - Demande de subvention au Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre d'une aide aux équipements.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.34 - Sécurité – Réserve Communale de Sécurité Civile – Acquisition d'équipements – demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.35 - Sécurité – accueil du village de sécurité routière- subvention exceptionnelle à l'Association Automobile Club Aix-en-Provence.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.36 - Convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches du Rhône.

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.37 - Charte d'engagement pour le Plan d'Accélération pour la Transition Ecologique 2023-2028 – PACTE.

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.38 - Travaux d'amélioration en forêt communale - programme 2024 - Demande de subvention au Conseil départemental des Bouches du Rhône.

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.39 - Création de treize postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.40 - Suppressions de postes permanents au registre des effectifs.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.41 - Création d'un poste temporaire pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.42 - Création de postes temporaires pour faire face à des accroissements temporaires d'activité.

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.43 - Contrats d'apprentissage - Actualisation.

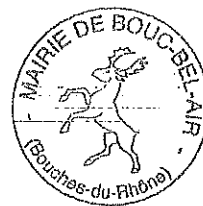
Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

24.02.44 - Mission d'assistance pour l'accès aux référents déontologiques des élus locaux par convention avec le SDIS 13.

Après présentation par le rapporteur, Monsieur le Maire retire la délibération de l'ordre du jour et lève la Séance à 21h15.

Fait à Bouc Bel Air, le 16 avril 2024



Richard MALLIE
Maire

Affiché en exécution de l'article
L 2121 25 du Code Général des
Collectivités Territoriales